



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de l'efficacité énergétique****Dixième session**

Genève, 5 et 6 octobre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la dixième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 5 octobre 2023 à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Observations liminaires.
3. Élection du bureau.
4. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique.
5. Séance plénière.
6. Transition numérique et résilience des systèmes énergétiques.
7. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
8. Améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie.
9. Solutions en faveur d'une intégration équilibrée de la mobilité électrique.
10. Exécution du plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2024-2025.
11. Questions diverses.
12. Dates de la prochaine session.

* Les représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne (<https://indico.un.org/event/1002211/>) si possible au moins deux semaines avant le début de la session. Si vous rencontrez des difficultés en essayant de vous inscrire en ligne, veuillez indiquer votre souhait de participer par courriel à l'adresse suivante : energy.efficiency@un.org. Le jour de la séance, les représentants sont priés de se présenter, au moins 45 minutes avant le début de celle-ci, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (en face du bâtiment de la Croix-Rouge – voir plan [ici](#)), afin d'obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité (Section de la sécurité et de la sûreté) de l'Office des Nations Unies à Genève. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny, de 8 h à 16 h 45.



13. Adoption des conclusions et recommandations.
14. Adoption du rapport et clôture de la session.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2023/1 – Ordre du jour provisoire annoté

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web dès qu'ils seront disponibles¹. Une version détaillée du programme de la session pourra être consultée sur le site Web peu avant la session.

2. Observations liminaires

Le Président prononcera des observations liminaires et présentera brièvement les activités menées par le Groupe d'experts conformément à son plan de travail pour 2022-2023 et aux activités et priorités du Comité de l'énergie durable de la CEE.

3. Élection du Bureau

À sa huitième session en 2021, le Groupe d'experts a invité des représentants du Centre pour le climat du Programme des Nations Unies pour l'environnement à Copenhague et de la Harvard Kennedy School of Government à rejoindre son Bureau pour renforcer ses activités, et ce jusqu'à la fin de la dixième session.

À sa neuvième session, en 2022, le Groupe d'Experts a élu le représentant de l'Allemagne en tant que Président, et les représentants de l'Azerbaïdjan, des États-Unis d'Amérique et de la Géorgie en tant que Vice-Présidents, pour un mandat courant jusqu'à la fin de la onzième session.

Le Bureau du Groupe d'experts comprend en outre des représentants du Ministère français de la transition écologique, de l'Université de Genève, du Croatian Inventors Network et de la Professional Association of Ecologists of Ukraine, pour un mandat courant jusqu'à la fin de la onzième session. Il comprend également les Coprésidents des Équipes thématiques spéciales et les Vice-Présidents de droit du Groupe d'experts, qui représentent Green Growth Knowledge Partnership (Équipe spéciale de l'efficacité énergétique dans l'industrie), le Programme des Nations Unies pour le développement en Arménie et Real Estate Tribune / AIIC Ltd. (désigné par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire) (Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments), Energy Policy Group et The Energy Authority (Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie), et dont le mandat s'achèvera à la fin de la onzième session.

Le Groupe d'experts sera invité à élire les membres du Bureau qui se présentent à leur réélection, pour un mandat courant jusqu'à la fin de la douzième session.

4. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique

Le secrétariat présentera brièvement les activités menées par le Comité de l'énergie durable depuis ses trente et unième et trente-deuxième sessions (tenues respectivement du 21 au 23 septembre 2022 et du 13 au 15 septembre 2023) ainsi que toutes les décisions des

¹ <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/events/379584>.

organes de tutelle se rapportant aux travaux du Groupe d'experts, notamment celles prises par la Commission à sa soixante-dixième session (18 et 19 avril 2023).

5. Séance plénière

Document(s) : ECE/ENERGY/2023/11 – Plan de travail de la plateforme sur les systèmes énergétiques résilients

Les experts seront invités à participer à un débat qui portera sur des questions de résilience énergétique dans la région de la CEE et sera animé par des membres du Groupe d'experts.

Le document « Plan de travail de la plateforme sur les systèmes énergétiques résilients » (ECE/ENERGY/2023/11) élaboré par le Bureau du Comité de l'énergie durable, y compris le Président du Groupe d'experts, servira à alimenter les débats sur ce point de l'ordre du jour.

6. Transition numérique et résilience des systèmes énergétiques

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2023/3-ECE/ENERGY/GE.5/2023/3 – Principales considérations relatives à la cyber-résilience des systèmes énergétiques intégrés intelligents et solutions pour la garantir
ECE/ENERGY/GE.6/2023/4-ECE/ENERGY/GE.5/2023/4 – Améliorer l'efficacité et la fiabilité des systèmes énergétiques grâce à l'analyse des mégadonnées

Les activités du Groupe d'experts consacrées à la transition numérique sont réalisées par l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie.

Conformément au plan de travail du Groupe d'experts pour 2022-2023 et dans le cadre de ses activités de recherche menées en 2023, l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie (en coopération avec le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité) s'est penchée sur des questions liées à la cybersécurité et à l'analyse des mégadonnées.

Les conclusions de ces travaux figurent dans les documents « Principales considérations relatives à la cyber-résilience des systèmes énergétiques intégrés intelligents et solutions pour la garantir » (ECE/ENERGY/GE.6/2023/3-ECE/ENERGY/GE.5/2023/3) et « Améliorer l'efficacité et la fiabilité des systèmes énergétiques grâce à l'analyse des mégadonnées » (ECE/ENERGY/GE.6/2023/4-ECE/ENERGY/GE.5/2023/4) qui seront soumis au Groupe d'experts.

7. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

Les activités du Groupe d'experts consacrées à l'efficacité énergétique des bâtiments sont réalisées par l'Équipe spéciale conjointe des normes relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments, qui a été créée par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire et le Comité de l'énergie durable.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe d'experts sera informé de l'avancement des activités menées dans le cadre de son plan de travail pour 2022-2023 et sera invité à examiner les questions transversales concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

8. Améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2023/5 – Faire progresser la résilience énergétique et la décarbonisation dans la région de la CEE : analyse du statu quo au niveau macro et mesures à prendre dans l'industrie

ECE/ENERGY/GE.6/2023/6 – Faire progresser la résilience énergétique et la décarbonisation dans la région de la CEE : exploiter le potentiel du stockage de l'énergie et de la flexibilité de la demande

Les activités du Groupe d'experts consacrées à l'efficacité énergétique dans l'industrie sont réalisées par l'Équipe spéciale de l'efficacité énergétique dans l'industrie.

Les experts seront informés des travaux menés par l'Équipe spéciale de l'efficacité énergétique dans l'industrie pendant la période intersessions, recevront les documents élaborés par l'Équipe dans le cadre du plan de travail du Groupe d'experts pour 2022-2023, et seront invités à débattre de la progression de la résilience énergétique et de la décarbonisation dans la région de la CEE du point de vue de l'efficacité systémique.

9. Solutions en faveur d'une intégration équilibrée de la mobilité électrique

Les experts seront invités à débattre des questions concernant l'utilisation des terres et la performance énergétique des lieux de vie, ainsi que les gains d'efficacité à réaliser dans le domaine des transports, un des domaines principaux d'utilisation finale de l'énergie, et à partager des données probantes, des enseignements et des études de cas sur la région de la CEE et au-delà.

10. Exécution du plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2024-2025

Document(s) : ECE/ENERGY/2023/10 – Plan de travail du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique pour 2024-2025

Le Président présentera les activités concrètes qui doivent être menées à bien dans le cadre du plan de travail du Groupe d'experts pour 2024-2025, à savoir : A. Appuyer l'amélioration de l'efficacité énergétique et la décarbonisation de l'industrie ; B. Élaborer, mettre à jour et diffuser des normes d'efficacité énergétique visant à améliorer le rendement énergétique des bâtiments et à améliorer le cadre bâti ; C. Maximiser l'efficacité des systèmes énergétiques grâce à la transition numérique ; D. Élaborer des approches pour une intégration équilibrée de la mobilité électrique ; E. Dialoguer sur les réglementations et les stratégies visant à surmonter les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les activités du Groupe d'experts visant à soutenir l'exécution du plan de travail de la plateforme sur les systèmes énergétiques résilients (ECE/ENERGY/2023/11) seront également présentées.

Les experts seront invités à débattre des résultats concrets à obtenir et à élaborer des recommandations pratiques sur l'organisation des futurs travaux du Groupe d'experts.

11. Questions diverses

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et relevant de son mandat. Les délégations sont invitées à faire savoir à l'avance au secrétariat et au Président si elles souhaitent soulever des questions au titre de ce point de l'ordre du jour.

12. Dates de la prochaine session

Le Groupe d'experts sera invité à se pencher sur les préparatifs de sa onzième session, laquelle devrait se tenir à Genève les 16 et 17 septembre 2024.

13. Adoption des conclusions et recommandations

Document(s) : GEEE-10/2023/INF.1 – Conclusions and Recommendations arising from the tenth session of the Group of Experts on Energy Efficiency

Les projets de conclusions et de recommandations issus de la dixième session du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique seront communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session. Le Groupe d'experts sera invité à adopter les conclusions et recommandations.

14. Adoption du rapport et clôture de la session

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2023/2 – Rapport du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique sur sa dixième session

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations adoptées. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport, qui sera établi sur la base du projet élaboré par le secrétariat en coopération avec le Bureau. Le Président prononcera ensuite la clôture de la session.
